

- entreprendre une étude sur la délivrance des passeports à l'étranger, en collaboration avec la Direction des opérations consulaires.

En outre, en coopération avec le Greffier de la citoyenneté canadienne, et à la suite d'une recommandation du Vérificateur général, le Bureau des passeports entreprendra un projet afin de déterminer l'incidence de l'utilisation frauduleuse de certificats de citoyennetés perdus ou volés dans les demandes de passeport. Les résultats permettront au Bureau des passeports de juger s'il est utile de poursuivre cette activité.

Ressources nécessaires : Étant donné que les mesures faisant partie du *Plan d'amélioration de la sécurité* seront maintenant intégrées à nos activités ordinaires, il n'est plus nécessaire de prévoir des ressources distinctes à cet effet, mais plutôt de réaffecter certaines des ressources dont on dispose déjà.

3.3 Plan de perfectionnement de la technologie

Contexte. En 1992-1993, nous avons lancé un programme visant à restructurer les méthodes utilisées pour la production et la gestion des passeports afin de tirer parti des nouvelles technologies de traitement de l'image et de gestion des documents.

Le programme est né d'un besoin de remplacer les applications informatisées et les architectures de systèmes dépassées et appartenant à une génération antérieure d'ordinateurs par des approches technologiques plus modernes et de permettre l'exploitation en direct dans tous les bureaux de traitement des demandes.

En outre, nous estimons qu'il sera de plus en plus important au cours de la présente décennie de pouvoir effectuer des interrogations et des vérifications en direct. Par conséquent, nous avons l'intention d'accroître notre banque de données et de la préparer de manière à ce que les organismes autorisés puissent y accéder sans en menacer la sécurité. Nous prévoyons aussi élaborer de nouveaux systèmes et procédures permettant d'appliquer les avantages de la

nouvelle technologie et de protéger davantage la sécurité des documents.

Prévoyant l'accroissement du volume des demandes et des attentes sur le plan des produits et services additionnels, nous devons veiller à ce que les niveaux de productivité et de service soient maintenus ou améliorés tout en tenant compte des nouvelles exigences.

Le concept et le calendrier d'exécution du *Plan de perfectionnement de la technologie* a évolué depuis la publication du plan d'entreprise de 1992-1993. L'approche dont il était question dans ce plan envisageait une élaboration et une mise en oeuvre graduelles de systèmes sur plusieurs années, et l'essai provisoire de systèmes pilotes ou de démonstration au Bureau des passeports afin de vérifier le bien-fondé du concept et de faciliter la mise au point du système final. Toutefois, maintenant que divers mécanismes de passation de contrats sont possibles à l'intérieur d'Approvisionnements et Services Canada (ASC), nous pouvons octroyer des contrats directement à des analystes organiques/intégrateurs de systèmes spécialisés de l'industrie à tous les stades du projet, qu'il s'agisse d'analyse, de conception ou d'élaboration. De cette manière, l'apport de changements pourra se faire plus efficacement sur les plans des coûts et du calendrier d'exécution sans augmenter les éléments de risque.

Objectifs

- Remanier les systèmes et procédures de production des passeports en tirant parti des techniques modernes de saisie, d'entreposage et d'extraction d'images, de gestion d'images de documents et d'impression d'images numérisées.
- Mettre au point des systèmes d'exploitation en direct dans les bureaux locaux, dans les régions, et dans la mesure du possible, à l'intérieur du réseau consulaire.
- Faciliter pour les usagers internes et externes l'accès à la banque de données du Bureau des passeports et l'extraction de données aux fins de la vérification sans en compromettre la sécurité.